

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 8

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C^o, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C^o, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Juin 1875.

Chronique générale.

La commission des Trente a adopté les articles 7 à 14 du projet de loi sur le Sénat. Une discussion très-intéressante s'est engagée sur l'article 10, qui attribue aux présidents des tribunaux la présidence des collèges électoraux ; cet article a été voté en dépit des justes observations présentées notamment par M. Jules Simon, qui a vivement insisté avec raison sur le danger de mêler la magistrature à la politique.

Un article du règlement de l'Assemblée dit que la moitié plus un des députés doivent être présents pour que les délibérations soient valables ; samedi, le procès-verbal est lu devant moins de cinquante députés.

A trois heures, c'est-à-dire après la séparation des bureaux et des commissions, le nombre total des députés n'atteint certainement pas cent cinquante.

M. Marfel, qui préside, n'en attaque pas moins courageusement l'ordre du jour. Deux crédits sont votés sans opposition, et la loi pénitentiaire est reprise.

M. Raudot combat l'article 3 qui prescrit aux détenus condamnés à plus d'une année de réclamer l'emprisonnement cellulaire. L'honorable orateur fait remarquer fort justement que cette catégorie de condamnés dépassant chaque année le chiffre de 44,000 individus, il faudrait un nombre de cellules par trop considérable.

Défendu par M. Bérenger, l'article, mis aux voix, est adopté.

Deux autres amendements présentés également par M. Raudot sur les articles 4 et 5, appelés par lui : « le renversement de la justice, » obtiennent le même sort.

Toutefois, avant le vote, M. Bouchet fait spécifier par le rapporteur que la loi n'aura pas d'effet rétroactif.

Les autres dispositions du projet sont adoptées sans grande opposition.

M. de Lesseps a été entendu par la commission dite des capitulations d'Egypte.

Il s'est prononcé en faveur de la convention passée entre le vice-roi d'Egypte et M. le ministre des affaires étrangères.

Un député appartenant à la droite légitimiste inviterait le ministre de la guerre à déclarer s'il est exact, comme la nouvelle en a été colportée, que le contingent de 90,000 hommes a été diminué sans que la Chambre en ait été avertie.

D'après un autre bruit, M. Hervé de Saisy songerait de nouveau à interpeller un des membres les plus sympathiques du cabinet sur les soi-disant fonctions administratives qu'il occupe dans une grande société financière de Paris.

Bien que ces bruits soient répandus par des députés généralement bien informés, nous doutons fort qu'ils soient sérieux ou du moins que des débats aussi inopportuns puissent se produire à la tribune.

Les journaux de la gauche, ceux de Paris et de la province, poursuivent leur campagne en faveur du scrutin d'arrondissement.

Le correspondant de la Gironde, qui s'inspire dans les groupes de gauche, exprime ainsi ses prévisions au sujet du scrutin de liste : « Le scrutin de liste a pour lui les trois gauches, une vingtaine de légitimistes de la droite modérée, presque toute l'extrême droite et la moitié du groupe bonapartiste. »

Nous croyons, dit le Français, à ce sujet, qu'il y a là beaucoup d'illusions, notamment en ce qui touche la droite modérée. Mais il n'est pas moins instructif de voir que les gauches comptent, pour faire triompher le scrutin de liste, sur l'appui des bonapartistes et de l'extrême droite. Elles n'en répètent pas moins qu'elles prétendent ainsi faire échec aux adversaires de la constitution du 25 février.

L'Ordre continue à garder la neutralité dans la question des deux scrutins. Mais la Liberté demande toujours, avec la même énergie, le maintien du scrutin de liste : Quant au groupe des députés bonapartistes, il est également divisé sur cette question ; puisque la réunion de l'Appel au peuple a décidé, dans sa dernière séance, qu'elle procéderait à une enquête relative aux élections prochaines. Une délégation à cet effet a été donnée à son bureau pour centraliser les renseignements.

Le Moniteur universel est persuadé que le gouvernement saura éviter la crise sur cette question.

Les conséquences d'une crise ministérielle en ce moment seraient telles, que nous ne serions nullement surpris de voir les idées de conciliation gagner chaque jour plus de terrain ; et c'est précisément ce qui nous fait espérer que le ministère évitera, autant que possible, de précipiter des complications qui seront d'autant moins à craindre que l'on aura plus reculé la discussion d'où elles sont appelées à sortir.

Le Pays nous fournit un curieux spécimen des dissidences qui se produisent, suivant les localités, au sujet des scrutins de liste et d'arrondissement.

Dans le Morbihan, les bonapartistes veulent le scrutin d'arrondissement parce que le scrutin de liste donnerait, par suite de l'influence du clergé, la majorité aux légitimistes. On comprend donc que, précisément pour les mêmes raisons, les légitimistes du Morbihan doivent se prononcer pour le scrutin de liste.

Dans le Var, les bonapartistes se prononcent aussi pour le scrutin d'arrondissement, mais pour un autre motif, parce que le scrutin de liste assure la majorité aux radicaux.

Ce qui se passe dans le Morbihan et le Var se passe dans beaucoup d'autres départements, ce qui explique pourquoi, en dehors de toute question de principe, les opinions varient, suivant les intérêts locaux, en ce qui concerne le choix de l'un ou l'autre scrutin.

Berlin a été ces jours-ci tout entier à la visite de ses augustes hôtes, le roi Oscar II de Suède et la princesse Sophie de Nassau, sa femme. Les journaux ont rempli leurs colonnes des détails des fêtes qui leur ont été données. La Gazette de l'Allemagne du Nord est en ce genre un modèle de platitude.

La parade militaire du 29, dit cette feuille, était favorisée du plus magnifique temps Hohenzollern. Le temps Hohenzollern ! dépasse certainement tout ce qu'on pourrait trouver de plus adulateur dans le journal de Dangeau. Cet échantillon suffit et vous me ferez grâce du reste.

On comprend à merveille en Allemagne la conspiration du silence. Ainsi, on chercherait vainement dans les grands journaux allemands qui sont à la dévotion du chancelier quelques articles qui rendent compte du congrès socialiste de Gotha. En revanche, il est des feuilles indépendantes qui sentent bien qu'il s'est passé là un événement important. Le Journal de Francfort, par exemple, lui consacre les cinq colonnes de la première page de son numéro du 30.

L'auteur de l'article fait avec habileté le procès au gouvernement impérial qui s'est endormi du sommeil des satisfaits sur le socialisme, croyant que les milliards lui avaient imprimé un mouvement de recul et qu'il finirait par disparaître. C'est tout le contraire qui est arrivé. Les années 1873 et 1874 furent calamiteuses pour l'industrie ; de là des mécontentements qui augmentèrent sensiblement les partisans du socialisme dans la classe si nombreuse des prolétaires. Lassalle avait déjà calculé qu'en aucun pays le nombre des prolétaires n'était aussi considérable qu'en Prusse : il le portait à 83 p. 0/0 du chiffre total de la population. On s'était beaucoup récrié contre ses calculs. Mais voici que le ministre des finances Camphausen est venu leur donner une sorte d'authenticité, en déclarant, dans son exposé financier, qu'il avait été obligé d'exonérer de l'impôt 6 millions 447,634 contribuables, parce qu'ils n'avaient pas un revenu de 140 thalers. Ce chiffre des exonérés dépassait bien au-delà certes la moitié du chiffre total des contribuables.

Cependant, qu'a conseillé ce ministre pour sortir de cette déplorable situation ? De diminuer les salaires et d'augmenter les heures de travail. Et vous savez que son collègue, le ministre du commerce, a dernièrement suivi ce conseil, en adressant aux directeurs des mines exploitées pour le compte du gouvernement une circulaire qui leur enjoignait d'abaisser le salaire des ouvriers mineurs et d'exiger plus d'heures de travail. En laissant de côté les lois d'humanité et de justice, qui sont comme non avenues pour les libéraux, l'auteur trouve que ces faits et bien d'autres dénotent une complète ignorance des changements profonds survenus dans la situation économique de notre temps et la méconnaissance absolue des nouvelles conditions que ces changements imposent, ignorance et méconnaissance qu'il attribue avec raison à l'égoïsme de la classe régnante. « Pour celle-ci, dit-il, les leçons de l'histoire sont là pour n'être point suivies, et, pour un gouvernement fort, les données de la science n'existent point. »

L'écrivain touche encore deux autres points. Le premier, c'est l'erreur capitale de la part des gouvernants de croire qu'on arrêterait ce grand mouvement social par des poursuites judiciaires : l'amende et l'emprisonnement. Les élections de 1873 ont donné un public démenti à ce système ; malgré les entraves multipliées de la police, le nombre des électeurs socialistes s'est élevé à près de 400,000, qui avaient derrière eux une population d'hommes indépendants de plus d'un million. Nonobstant cet échec, le fameux procureur Tessenlof engagea le préfet de police berlinois, Madai, de courir sus aux

socialistes, de les prendre corps à corps. Il y eut donc des visites domiciliaires chez les chefs ; on ferma les lieux de réunion ; on intenta procès sur procès ; on abolit le siège de l'association générale des ouvriers allemands à Berlin. A Nuremberg et à Munich, la main de la police s'appesantit aussi lourdement sur les associations ouvrières.

Or, qu'en est-il résulté ? Que le nombre des adhérents aux doctrines socialistes s'est beaucoup accru sous l'action des poursuites. Dans l'hiver de 1873 à 1874, les abonnements au Neuer Social-Demokrat se sont élevés de 10,000 à 18,000 ; ceux du Volksstaat, de Leipzig, ont aussi bien augmenté ; et d'autres feuilles socialistes ont vu le jour. Le siège de l'association générale des ouvriers fut transféré sans dommage de Berlin à Lubeck.

Le second point, c'est l'ignorance et l'incapacité des libéraux lettrés, des Katheder-socialistes, socialistes de la chaire. M. de Treitschke, professeur d'histoire de Berlin, comme vous avez déjà pu en juger, en est un mémorable exemple. Sa dernière élucubration sur le socialisme, publiée dans le numéro d'avril des Annales prussiennes, est vide d'idées, mais pleine de suffisance et d'arrogance.

Bref, ce remarquable article nous montre le nouvel empire de Guillaume I^{er} menacé de s'effondrer dans le socialisme, plus que ne le fut jamais l'empire de Napoléon III. Toutefois, Guillaume ou son premier ministre Bismark a moins conscience du danger que n'en avait Napoléon.

Mais j'ai hâte d'arriver au programme qui a été définitivement discuté, arrêté et voté en congrès, et qui a scellé l'union des deux grandes fractions des Lassalliens et des Eichenachers. Comme ce programme me paraît destiné à devenir la charte des socialistes de l'Allemagne, j'ai cru devoir le traduire in extenso dans ses trois parties.

PROGRAMME DU PARTI SOCIALISTE DES TRAVAILLEURS DE L'ALLEMAGNE.

I. — Le travail est la source de toute richesse et de toute culture ; et, comme le travail profitable n'est possible que par la société, il s'ensuit que le produit total appartient à la société, c'est-à-dire à tous les membres dans la proportion de ses besoins raisonnables, comme cela convient dans l'accomplissement d'un devoir général donnant un droit égal.

Dans la société actuelle, les moyens nécessaires au travail sont le monopole de la classe des capitalistes ; or, la dépendance de la classe ouvrière nécessitée par là est la cause de la misère et de la servitude sous toutes les formes.

L'affranchissement du travail exige qu'on convertisse les moyens nécessaires du travail en bien commun à la société, et qu'on règle suivant ce qui convient à une association le travail de tous, en en répartissant équitablement le produit.

L'affranchissement du travail doit être l'œuvre de la classe ouvrière, vis-à-vis de laquelle toutes les autres classes forment une masse réactionnaire.

II. — En prenant pour point de départ ces principes, le parti socialiste des ouvriers de l'Allemagne tâchera d'obtenir par tous les moyens légaux l'état libre et la société socialiste, l'abolition actuelle du salaire de la journée en argent et de l'exploitation sous toutes ses formes. Il écartera aussi ce qui fait obstacle à l'égalité politique et sociale.

Le parti socialiste des travailleurs de l'Allemagne, bien qu'agissant d'abord dans le cercle circonscrit de la nationalité, a conscience du caractère inter-

